

**Rapport n°9 : Prix à remettre aux lauréats de la Finale régionale du concours
« Ma Thèse en 180 secondes », édition 2018**

Rapporteur (s) :	Khadija Chahraoui - Vice-présidente en charge de la formation et de l'insertion professionnelle Michel De Labachellerie - Vice-Président en charge de la recherche et des projets structurants
Service – personnel référent	Service Formation, Recherche, Innovation
Séance du Conseil d'administration	14 mars 2018

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Contexte

Pour la première fois cette année, l'événement « Ma Thèse en 180 secondes » aura lieu hors des murs de l'Université, dans un esprit d'ouverture au grand public de ce concours, qui a vocation à diffuser la culture scientifique le plus largement possible. Il aura ainsi lieu, en partenariat avec la Ville de Besançon, **au Grand Kursaal à Besançon, le 19 mars 2018.**

Grâce à un partenariat avec le Rectorat, la nouveauté cette année est l'organisation, l'après-midi du 19 mars, d'une session de MT180 réservée aux lycéens de la Région Bourgogne Franche-Comté. Les classes de Seconde, Première et Terminale, ainsi que les lycéens bénéficiaires des dispositifs Parcours d'Excellence et Cordées de la Réussite sont invités à une avant-première de la finale, entre 13h30 et 16h, au cours de laquelle :

- les 10 candidats feront une répétition générale devant les lycéens ;
- les lycéens voteront pour leur candidat(e) préféré(e) ;
- un temps d'échange privilégié entre lycéens et doctorants sera organisé à cette occasion, permettant ainsi de contribuer au travers de cet événement à l'un des enjeux en matière d'ESRI pour la Bourgogne - Franche-Comté (appétence des jeunes pour l'ESR) et de faire découvrir la recherche fondamentale au travers d'un événement vulgarisé.

Un partenariat est en cours de discussion avec le Rectorat pour la remise d'un « Prix lycéens ».

M. le Recteur de la Région académique, Jean-François Chanet, a été invité pour cette session qu'il ouvrira avec le Président, Nicolas Chaillet.

Déroulé de la Finale le 19 mars 2018

9h-12h	Organisation logistique (équipe d'organisation UBFC et Jérémy Quérenet) au Grand Kursaal avec les techniciens mis à disposition
12h	Accueil des 10 finalistes, qui prendront connaissance du lieu et de l'installation technique avant l'arrivée des lycéens à 13h30
13h30-13h50	Discours de M. le Recteur et de Nicolas Chaillet
13h50-16h	Session lycéens
17h30-18h	Accueil du public
18h-18h20	Discours de M. le Maire et de Nicolas Chaillet et présentation du jury
18h20-19h10	Passage des 10 finalistes
19h10-19h40	Délibération du jury (Prix du jury) et vote du public (Prix du public)
19h40-20h15	Remise des prix <ul style="list-style-type: none"> Le Prix du jury sera remis par le Président du jury et la représentante de la CASDEN, partenaire de l'événement et financeur du Prix du jury (150€) Le Prix du public sera remis par Nicolas Chaillet et le représentant de la MGEN, partenaire de l'événement et financeur du Prix du public (150€)

Demande au CA UBFC

Dans le cadre de l'organisation de la Finale régionale du concours « Ma Thèse en 180 secondes », édition 2018, il est demandé au CA de délibérer sur la remise aux lauréats d'un Prix du Jury et d'un Prix du Public.

Prix du Jury :

- Montant de 150€
- En partenariat avec la CASDEN
- Remis suite à la délibération d'un jury composé de 5 membres, sur des critères définis par les organisateurs au niveau national :
 1. Talent d'orateur et implication / ou Eloquence
 2. Médiation du sujet
 3. Coup de cœur

Prix du Public :

- Montant de 150€
- En partenariat avec la MGEN
- Remis suite au vote du public (vote sur bulletin, dépouillement par l'équipe d'organisation)

DÉLIBÉRATION

- Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer :**
- **sur le principe de la remise des Prix aux deux lauréats de la Finale régionale de « Ma Thèse en 180 secondes »**
 - **sur les demandes de participation financière afférentes (150€ à la MGEN et 150€ CASDEN).**